



Infirmier(e) Case Manager

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-ÉVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30

ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : EPS Ville-Evrard, 5 rue du
Docteur Delafontaine, 93200 Saint-Denis
En transport : Tramway : arrêt Hôpital
Delafontaine
En Voiture : RN 1

LES CONTACTS :

- Directrice : Madame ALBERT
direction@epsve.fr
- Secrétariat du pôle : 01 49 71 71 11
n.dragon@epsve.fr
l.favret@epsve.fr
- Direction des Ressources Humaines –
secrétariat –
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 - 33 53

L'établissement public de Ville Evrard dessert aujourd'hui 34 communes du département de la Seine-Saint -Denis et une population d'1,2 millions d'habitants. Pour la prise en charge des adultes et adolescents sur le territoire, l'établissement est organisé en 15 secteurs de psychiatrie générale pour les adultes et adolescents de plus de 15 ans et pour les enfants en 3 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile.

Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur les communes d'Aubervilliers (UHTP) et Saint Ouen (HDJ ,CMP), une équipe pluri professionnelle (psychiatres, internes, psychologues, infirmiers, psychomotricienne, ergothérapeutes, aides-soignants, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) répondent dans le cadre des missions de service public à toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques et/ou à des difficultés psychologiques.

Cette offre de soins diversifiées est mise en œuvre dans un but de prévention, de consultation, de diagnostic, de psychothérapie, d'accès aux soins somatiques et psychiatriques, de traitement en ambulatoire (entretiens et visites à domicile, appartement associatif, accueil familial thérapeutique), d'activité individuelle ou groupale à visée thérapeutique, de réhabilitation psychosociale et de réinsertion, d'évaluation psycho-gériatrique et de l'identification des besoins en matière de santé mentale des publics en situation de précarité et d'exclusion,. L'interaction avec la famille, le partenariat avec les structures médico-sociales, le réseau Ville-Hôpital, les médecins libéraux, les services municipaux, le Centre Municipal de Santé, les associations sont favorisées.

Présentation du pôle

Le pôle 93G01 correspond au territoire de Saint-Denis.
Il a pour mission d'assurer et d'organiser la prévention et les soins en santé mentale des adultes et des adolescents.

Il dispose d'une UHTP de 19 lits, d'un CMP/CATT, d'un CAC de 8 lits, d'un HDJ de 15 places, d'une unité de patients au long cours intersectorielle de 12 lits.



IDENTIFICATION DU POSTE

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Autorité hiérarchique :

Direction des soins et direction de l'action sociale
Directeur de l'hôpital
Le Cadre de Santé de l'unité IPPEP (Intervention Précoce de Premier Episode Psychotique)

Relations fonctionnelles :

Le chef de pôle : Dr STAMATIADIS
Le responsable paramédical de pôle, Cadre supérieur de sante : M HAMOUD
Le Praticien Hospitalier responsable d'UF :
Le Cadre de Santé :
L'Equipe Paramédicale : neuropsychologue (un équivalent temps plein), assistantes sociales (0 0 1)

Equipe non médicale :

1,4 Cadres de Santé
11 ETP d'Infirmières,
5 ETP d'Aides-soignants,
1 Intendant
1 Régisseur
Equipe ASH (sous l'autorité de l'intendant).

.Unité hospitalisation temps plein (UHTP) 5, rue du Docteur Delafontaine, 93200 SAINT DENIS.
Centre d'Accueil et de Crise CAC : 6, rue Auguste Poullain, 93200 SAINT DENIS
CATTP : 6, rue Auguste Poullain, 93200 SAINT DENIS
CMP : 6, rue Auguste Poullain, 93200 SAINT DENIS
Unité d'Accueil Familial Thérapeutique (AFT).
HDJ :2, rue de Suresnes 93200 Saint Denis

Description synthétique du poste :

Il s'agit d'un poste à **mi-temps en journée** (9H-17H) consacré au case management et l'autre mi-temps sur l'UHTP du G01.

Horaires de travail :

Divisé de la façon suivante (cf Monsieur HAMOUD)
9H-17H et 13H-21H OU 7H-15H

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Unité Fonctionnelle :

Soit l'Unité d'Hospitalisation Temps Plein accueillant les personnes demeurant à Saint Denis qui présentent des troubles psychiatriques aigus nécessitant une hospitalisation.

Unité de 20 lits d'hospitalisation (3 CSI)

Soit Centre Médico-Psychologique qui accueille les patients de Saint-Denis pour des suivis psychiatriques, psychothérapiques avec des psychologues et des travailleurs sociaux.

Pour tous : programme intersectoriel de Case Management.

Pour l'accompagnement intensif de la phase débutante des troubles psychotiques.

Equipe (à terme) :

- Praticien Hospitalier : 0,5
- Interne : 1 ETP
- Case Management : 6
- Cadre infirmier : 0,5 ETP
- Neuropsychologue : 1 ETP



Activités principales et missions générales du Case Manager :

- ✓ Le Case Manager intervient dans un projet qui vise à la prise en charge spécifique précoce et intensive des troubles psychotiques centré sur les trois premières années de la maladie ; à partir du premier épisode de psychose.
- ✓ Ce programme est conçu en collaboration et en appui des secteurs concernés, il s'appuie sur l'expérience initiée par un lien constant par les pole G01 et G02.
- ✓ Il est conforme aux recommandations internationales (CROPS ET AL 2018).
- ✓ Le principe clinique central de ce programme est de travailler activement sur l'engagement de la personne à s'impliquer dans des soins accés sur le rétablissement et le mieux-être.
- ✓ Le Case Manager doit donc travailler en réelle interdisciplinarité avec le médecin, le psychologue, les infirmiers, le travailleur social doit s'adapter aux particularités de la communauté, favoriser l'alliance thérapeutique avec le jeune usager, maintenir un lien étroit avec la communauté et les ressources disponibles à la réinsertion (par exemple : équipe de la trame à Saint-Denis)
- ✓ Il doit soutenir l'appropriation du pouvoir de l'utilisateur (Empowerment) de toute l'histoire de sa vie, il doit s'assurer de la continuité des services et impliquer activement les membres de l'entourage de l'utilisateur en respectant les décisions de ce dernier, relative à la confidentialité.
- ✓ En effet, le désengagement des soins est fréquent et multifactoriel, l'approche personnalisée est une solution reconnue ; les facteurs associés aux désengagements sont : la durée de psychose non traitée, le déni des troubles, la consommation de toxiques et l'absence d'implication de la famille.
- ✓ L'objectif du projet Case Management est de permettre un parcours de soins optimal sans rupture et sans perte de chance. Il est lien d'une pratique de Case Management précoce, intensive et personnalisée. Ces stratégies d'intervention s'articulent avec des programmes de repérage précoce et d'orientation ciblés sur des populations jeunes et/ou à risque dont la plateforme jeunesse et santé mentale déjà installé sur le territoire des pôles G01 G02 et G03 est un exemple fort.
- ✓ Le Case Manager est l'élément central le plus innovant de ces programmes dédiés EPEP. Il peut être infirmier de formation, mais aussi psychologue ou travailleur social, en particulier éducateur et bénéficie d'une formation supplémentaire spécifique.
- ✓ Il prend en charge 15 à 20 usagers pour 3 ans (caseload) et il est le garant de la prise en charge depuis leur entrée dans les soins jusqu'à la sortie du programme. Il est disponible 5 jours sur 7 pour les patients dont il a la charge. Il est désigné à l'admission du patient dans le programme. Il est l'interlocuteur privilégié de l'utilisateur, de la famille, de l'employeur, ou de l'école si besoin ; il est mobile et peut intervenir au domicile ou dans d'autres lieux dans la communauté. Il reçoit l'utilisateur de manière intensive une fois par semaine, plus si cela est nécessaire ; il travaille avant tout le lien et l'engagement dans les soins pour favoriser l'observance.

Qualité requises :

- ✓ Il se montre assertif, disponible, pro-actif et connaît les droits des usagers défendant leurs intérêts auprès des services et de la communauté.
- ✓ Il n'a en revanche pas vocation à intervenir en urgence et à se substituer au SAMU ou aux collègues des SAU.
- ✓ Le Case Manager est également l'interlocuteur principal de la famille et un élément essentiel pour l'orientation vers la psychoéducation de familles par exemple, les groupes pro famille ou les groupes multi famille.

Population cible et territoire d'implantation





- ✓ Ce programme s'adresse aux personnes de 16 à 35 ans qui présentent des symptômes d'un trouble psychotique et n'ont jamais été traité pour une psychose ou ne l'ont été que pendant une période de 12 mois et moins.
- ✓ Il n'y a pas de critères d'exclusion concernant les diagnostics associés.
- ✓ Enfin, le Case Manager contribue à la communication entre son équipe et le psychiatre de secteur, il doit être formé (au minimum formation théorique Case Manager).

Diplômes et exigences du poste

- ✓ Diplôme d'état IDE et expériences en psychiatrie adulte

Particularités du poste :

- ✓ Activité multi sites : mobilité au sein du pôle et auprès des différents partenaires.

Risques liés aux activités :

- ✓ Risques professionnels les plus fréquents : stress

Mesure de prévention mises en œuvre

- ✓ Formations, retour d'expérience, CREX

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

- ✓ Cadre de santé en unité de soins
- ✓ Cadre formateur en IFSI
- ✓ Cadre hygiéniste

